

(Source : [Le Journal du Siècle](#))



Le Parlement canadien a adopté une loi qui punit de **dix ans derrière les barreaux le port d'un masque dans une manifestation**. Il espère pouvoir plus facilement s'attaquer aux groupuscules radicaux qui avaient attiré l'attention lors du «Printemps érable».

Cette mesure doit permettre de lutter contre le «vandalisme et (...) la violence perpétrés par pure provocation», a assuré devant la Chambre des communes le député conservateur Blake Richards, qui en est l'auteur.

“«Nous sommes aux prises avec un danger réel et croissant. Les membres du Black Bloc incitent des manifestants à prendre part à des émeutes partout au Canada», avait-il expliqué lundi lors de la présentation du texte.

La loi (C-309) a été adoptée par 153 voix contre 126.

Elle prévoit 10 ans d'emprisonnement pour les individus masqués «sans excuse légitime» participant à une émeute, cinq ans s'il s'agit d'une manifestation illégale.

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

À lire également :



[Canada : les droits fondamentaux niés au nom de la lutte «anti-terroriste»](#)

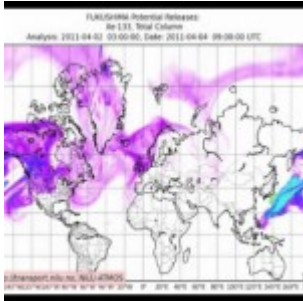


[Canada : de nouvelles lois liberticides au nom du « terrorisme »](#)



[Canada : les opposants au gaz de schiste dans la mire de la police et des services de renseignement](#)

Canada liberticide : 10 ans de prison pour le port d'un masque en manifestation



Le Canada a lancé la chasse aux criminels de guerre... via la délation du public